

## 5 heures pour comprendre l'islam, les islamismes et les salafismes.

---

### Présentation :

Cet atelier vise à proposer aux participants un éclairage sur le recours au référent religieux islamique dans la sphère politique. Il permet de mieux comprendre à quoi renvoient les expressions « islamisme », « salafisme » et « djihadisme » dans une perspective comparative entre les contextes sunnite et chiite. Cette approche permet ainsi de mieux pouvoir appréhender les discours et les représentations des acteurs politiques du Maghreb et du Moyen-Orient contemporain.

D'une durée de 5 heures, il comprend des exposés par les animateurs, un travail sur documents et cartes, ainsi que des débats.

Les participants reçoivent également un dossier constitué de textes essentiels et d'une biographie précise.

### Cette formation est animée par :

**Haoues Seniguer**, maître de conférences en sciences politiques à Sciences Po Lyon, Directeur du CODEMMO (Coopération et Développement au Maghreb et au Moyen-Orient), Spécialité de 5<sup>ème</sup> année du diplôme de Sciences Po Lyon. Il est également chercheur au Triangle, UMR 5206, Action, Pensée politique et économique à Lyon et chercheur associé à l'Observatoire des Radicalismes et des Conflits religieux en Afrique (ORCRA), Centre d'Études des Religions (CER), UFR des Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC), Université Gaston-Berger, Saint-Louis du Sénégal.

**Chérif Ferjani**, chercheur au Triangle, UMR 5206, Action, Pensée politique et économique à Lyon et Directeur du pôle Recherche-action "Religions, Démocratie et Paix", au Timbuktu institute for Peace Studies à Dakar. Il est l'auteur de travaux concernant l'histoire des idées politiques et religieuses dans les espaces arabes et musulmans dont : *Démocratisation et religion en Méditerranée*, Paris, Riveneuve, 2015-Tunis, Nirvana 2016, *Le politique et le religieux dans le champ islamique*, Paris, Fayard, 2005, *Les voies de l'islam, approche laïque des faits islamiques*, Besançon, CRDP- Paris, Le Cerf, 1996, *Islamisme, laïcité et droits humains*, Paris, L'Harmattan, 1992, Sfax (Tunisie), Amal Editions, 2012, d'un livre autobiographique *Prison et liberté*, Mots-Passants, Tunis, 2015.

# Tarifs et Modalités d'inscription

---

L'inscription se fait auprès de l'iReMMO, dans la limite des places disponibles :

En ligne : [www.iremмо.org](http://www.iremмо.org)

Sur place : au 7, rue des Carmes, à Paris (75005) - (Métro Maubert - Mutualité)

Par mail : [formation-continue@iremмо.org](mailto:formation-continue@iremмо.org)

Par courrier : iReMMO, Formation Continue, 7 rue des Carmes, 75005 Paris

Les formations de l'iReMMO donnent lieu à la remise d'une attestation de formation professionnelle, sous la forme d'un certificat de spécialisation et peuvent être prises en compte dans le plan de formation de votre institution ou organisme de rattachement.

Un tarif réduit est proposé à toute personne s'inscrivant à titre individuel et à ses frais.

Un tarif préférentiel existe également pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

## **Frais d'inscription pour chaque séminaire**

### **Par Séminaire**

Tarif avec prise en charge : 200 €

Tarif réduit pour les particuliers : 100 €

Tarif spécial abonné-e-s, étudiant-e-s et  
demandeur-se-s d'emploi : 60 €

L'iReMMO propose un règlement en plusieurs fois par chèques, dans ce cas, un premier versement est nécessaire à la validation de l'inscription, le solde pouvant être encaissé au cours de la formation. Dans tous les cas, l'inscription ne sera considérée comme validée qu'après le règlement des frais de formation.

**Pour plus d'informations, contactez**

**[formation-continue@iremмо.org](mailto:formation-continue@iremмо.org)**

**01 42 01 31 43**

# Formulaire d'inscription

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Fonction ..... Organisme : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal..... Ville.....

Mail : ..... Téléphone : .....

Tarif appliqué :

Normal

Réduit : particulier

Spécial : étudiant et demandeurs d'emploi

Abonnés de l'iReMMO

Coût de l'inscription : .....

Règlement en 3 fois (chèques)  Règlement en 1 fois (chèque ou espèces)

Fait à .....

Signature du participant

Signature du représentant de  
l'iReMMO et cachet

Le .....

Formulaire à renvoyer à iReMMO, Formation Continue, 7, rue des Carmes, 75005 Paris

Si la Formation est prise en charge par votre employeur ou un organisme, veuillez indiquer les coordonnées de la personne qui signera votre convention de formation

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 50938 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

## CONDITIONS DE RÉTRACTATION ET D'ANNULATION

Les participants disposent d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document, durant lequel aucun frais ne leur sera facturé. Toute rétractation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de La Poste faisant foi). A l'expiration de ce délai, les frais de participation resteront dus en totalité, toutefois les participants pourront se faire remplacer par la personne de leur choix pour l'intégralité du module.

En cas d'annulation des cycles de formation du fait de l'iReMMO, l'Institut procédera au remboursement de l'intégralité des sommes engagées par l'intéressé(e).

# Formulaire de prise en charge

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Fonction ..... Organisme : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal..... Ville.....

Mail : ..... Téléphone : .....

## INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 50938 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

## CONDITIONS DE RÉTRACTATION ET D'ANNULATION

Les participants disposent d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document, durant lequel aucun frais ne leur sera facturé. Toute rétractation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de La Poste faisant foi). A l'expiration de ce délai, les frais de participation resteront dus en totalité, toutefois les participants pourront se faire remplacer par la personne de leur choix pour l'intégralité du module.

En cas d'annulation des cycles de formation du fait de l'iReMMO, l'Institut procédera au remboursement de l'intégralité des sommes engagées par l'intéressé(e).